

Marie, suivant le cas, seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, jusqu'à midi, Mercredi, le 17 novembre courant, pour la construction de postes de Police et de Pompiers combinés, à l'angle de l'Avenue de la Montagne et de la rue Maréchal, quartier Mont-Royal, et à l'angle de la Troisième Avenue et de la rue Masson, Rosemont, quartier Ste-Marie.

Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de M. L.-R. Montbriant, architecte, 230 rue St-André.

Les soumissions devront être faites sur des formules qui seront fournies sur demande.

Un chèque certifié, payable à l'ordre du trésorier de la Cité, au montant de 10 p.c., devra être déposé entre les mains dudit trésorier. Un certificat de tel dépôt sera donné à chaque soumissionnaire et devra accompagner la soumission qui sera remise au greffier de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première séance de la Commission mixte de la Police et des Incendies et de l'Eclairage qui suivra leur réception.

La Commission ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, le 5 novembre 1909.

the City Clerk's Office, City Hall, up to noon, Wednesday, the 17th November instant, for the construction of Police and Fire stations combined, corner of Mountain Avenue and Marechal street, Mount-Royal ward, and corner of Third Avenue and Masson street, Rosemont, Ste. Mary's ward.

The plans and specifications may be seen at the office of Mr. L. R. Montbriant, architect, 230 St. André street.

Tenders must be made on forms which will be supplied on application.

A certified cheque equal to 10 p.c. shall be deposited with the City Treasurer, payable to his order. Each tenderer shall receive a certificate of such deposit, and this certificate shall accompany the tender delivered to the City Clerk.

The tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Police and Fire and Light joint Committee following the reception of said tenders.

The Committee does not bind itself to accept the lowest or any tenders submitted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

City Clerk's Office,
City Hall,
Montreal, November 5th 1909.



AVENUE PAPINEAU

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de l'avenue Papineau, aux coins sud-est et sud-ouest de la rue Dorchester, dans le quartier Ste-Marie de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que mercredi, le dixième jour de novembre courant, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, la Cité de Montréal fera application à la Cour Supérieure du District de Montréal, siégeant en division de pratique, chambre No 31, au palais de justice de cette Cité, afin d'obtenir une extension de délai qui permette aux Commissaires nommés en cette instance de compléter leurs procédés.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE, DAMPHOUSSE,
JARRY & BUTLER,

Avocats de la dite Cité.

Hôtel-de-Ville,
Montréal, 3 novembre, 1909.



PAPINEAU AVENUE

In the matter of expropriation for the widening of Papineau Avenue, at the south-east and south-west corners of Dorchester street, in the St. Mary's Ward of the City of Montreal.

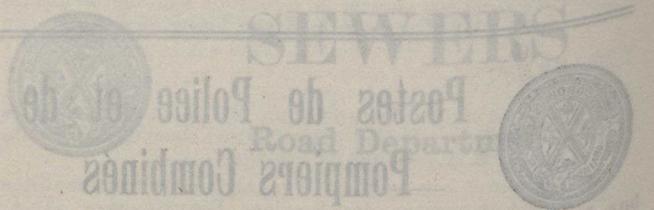
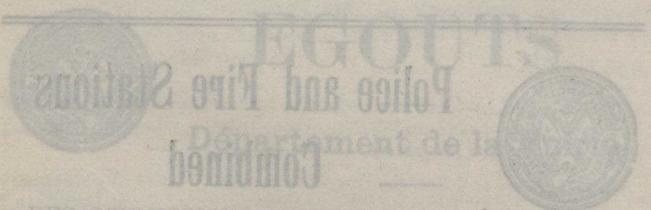
PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that on Wednesday, the 10th day of November instant, at half past ten o'clock in the forenoon or as soon as counsel can be heard, the City of Montreal will apply to the Superior Court for the District of Montreal, sitting in the division of practice, room No. 31, at the Court House in the said City, in order to obtain an extension of delay to permit the Commissioners appointed in this matter to complete their proceedings.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE, DAMPHOUSSE,
JARRY & BUTLER,

Attorneys for the said City.

City Hall,
Montreal, 3rd November, 1909.



DES SOUMISSIONS...
To Contractors
MONTREAL, 3 NOVEMBER, 1909.

SEWERS
POSTES DE POLICE ET DE
POMPIERS COMBINÉS
MONTREAL, 3 NOVEMBER, 1909.